Lė	OC			
	26	481	ш	œ.

Nom du rapport	Consommation des clients professionnels par secteur d'activité		
Niveau d'agrégation	Le dataset contient des information agrégées par Energie (Electricité/gaz), Secteur géographique et secteur d'activité		
Année de consommation	Année concernée		
Scope	Reporting de tous les points d'accès avec une connexion qui était contractuellement active au 31 décembre de l'année de consommation.		
Energie	Gaz		
Fréquence	Annuelle		
Injection / Prélèvement	Prélèvement (Consommation)		
•	Consommation: Quantité consommée d'une énergie (gaz naturel ou électricité) mesurée par un appareil dans une installation intérieure.  L'électricité ou le gaz naturel peuvent être prélevés et / ou injectés sur le réseau de distribution par un point d'accès.  Le prélèvement est l'achat d'électricité et / ou de gaz naturel auprès du réseau de distribution.  L'injection est le surplus d'énergie produit par l'utilisateur du réseau qui n'est pas consommé pour son propre usage, mais qui est réinjecté dans le réseau de distribution.		
Secteur géographique	Les secteurs géographiques correspondent aux territoires des anciennes intercommunales avant fusion. Il s'agit de subdivisions territoriales d'ORES Assets regroupant certains associés (communes affiliées et les intercommunales de financement associées) par zone géographique.  Le lien ci-dessous reprend les communes affiliées à chaque secteur.		
<b>(1)</b>	https://www.oresassets.be/fr/territoires-d-activites-et-secteurs		
Localité	Une localité est une entité territoriale de taille indéterminée ou non, généralement habitée. Une commune correspondant généralement à une ville avec des villages environnants, à plusieurs villages ou à un village important entouré de hameaux. La localité est le nom donné à ces subdivisions communales.		
Secteur d'activité	Le secteur d'activité est communiqué par le fournisseur du point. Si il est renseigné comme "EMPTY" ou "NA", c'est que le fournisseur ne l'a pas renseigné.		
Nombre de points d'accès	Le point du réseau de distribution où l'électricité ou le gaz est prélevé ou injecté et identifié par un EAN unique.		
EAN	European Article Numbering. Code unique d'identification d'un point d'accès (point de fourniture). Ce code est communiqué au client concerné par le GRD.		
Consommation (MWh)	Valeur calculée de la consommation liée au volume d'énergie prélevée, puis réduite à l'année civile / au mois civil. Ces consommations approximatives sont calculées mensuellement. MWh : Symbole de mégawatt-heure, unité de mesure de l'énergie, qui correspond à la puissance d'un mégawatt actif pendant une heure.		
Catégorie résiduelle d'exception	Mesures RGPD : S'il y a moins de 3 points (1 ou 2 points d'accès) par secteur d'activité et par secteur géographique, ils sont regroupés sous un code "EXC". Cette règle est appliquée afin que la consommation des utilisateurs individuels du réseau ne puisse pas être extraite des chiffres.		